Madame L'Inspectrice,

Nous souhaitons vous faire part des vives inquiétudes et de l’indignation des collègues de SES de l'académie quant au devenir de notre discipline et aux conséquences de la réforme du lycée sur la formation de nos élèves et sur nos conditions de travail.

Nous nous faisons également le relais de leur profond sentiment d’incompréhension quant aux positions que l’Inspection générale a pu exprimer face à une réforme qui contribue à la dénaturation de notre discipline et à sa mise en danger du fait de la concurrence avec les autres spécialités du cycle terminal.

Maintenant que les DHG sont communiquées à peu près dans tous les lycées de l’académie, nous pouvons constater à quel point la réforme sera néfaste pour les S.E.S.

Dans la plupart des lycées où il y avait des dédoublements en seconde et en première, ceux-ci disparaissent. Or, des effectifs allégés sont indispensables à la fois pour la qualité de la relation pédagogique et pour une appropriation sérieuse des méthodes propres aux S.E.S. (apprentissage de l’argumentation, analyse de données statistiques, construction et dépouillement d’enquêtes, … nécessitant souvent l’utilisation de salles informatiques).

En conséquence, et du fait de la disparition des TPE en première, puis, en terminale, de celle des spécialités Sciences sociales et politiques et Economie approfondie, le nombre de classes par enseignant augmentera, parfois de façon importante, dégradant nos conditions de travail.

Et cette réforme ne produira tous ses effets qu’en 2020-2021. Une partie des élèves ayant choisi la spécialité SES en première l’abandonneront en terminale.

Ce sont alors des postes de collègues qui seront supprimés, sachant qu’à la rentrée 2019 déjà, les effectifs de contractuels devraient baisser du fait de la diminution des heures prévues en SES (par exemple dans les lycées Cézanne d’Aix-en-Provence ou Fourcade de Gardanne).

L’hypothèse de l’abandon de la spécialité SES par une partie significative des élèves se fonde notamment sur la nature du nouveau programme de première. Accordant une place très importante à la micro-économie décontextualisée et ne s’appuyant pas sur des questions vives de société, ils risquent d’être peu attractifs pour de nombreux élèves -dont la plupart ne s’orientent pas vers un cursus d’économie après le bac.

Nous attendons d’ailleurs avec de grandes craintes le programme de terminale qui pourrait parachever la dénaturation de notre discipline.

Ajoutons à cela que les attendus des différentes facultés ne nous portent pas à l’optimisme : beaucoup d’entre elles demandent comme prérequis la spécialité Mathématiques, peu la spécialité SES. Bien sûr, nombreuses sont celles à souligner, parmi leurs attendus, la capacité à argumenter et à s’intéresser au monde contemporain, compétences acquises en SES. Cependant, la spécialité Histoire-géo-géopolitique-sciences politiques (HGGSP) vient à cet égard concurrencer notre discipline.

L’HGGSP fragilise aussi la spécialité SES en intégrant des chapitres de sciences politiques, ce qui revient à capter une partie de notre enseignement, plaçant les collègues dans une position très inconfortable. Devons-nous accepter ce hold-up et participer à cet enseignement dans une position marginale puisque le programme précise que nous pouvons y intervenir uniquement « le cas échéant » ? Devons-nous le refuser au risque de menacer les postes de certains collègues ?

Devant le manque de considération dans laquelle nous sommes tenus puisque aucune concertation digne de ce nom n’a été envisagée par le ministère, nous ne pouvons, Madame l’Inspectrice Régionale de SES, que vous faire part de notre très vif mécontentement devant cette réforme qui dégradera nos conditions de travail, nos rapports aux élèves et les conditions d’apprentissage des élèves.

Dans l’attente de votre réponse, nous vous prions d’agréer, Madame l’Inspectrice, l’assurance de notre considération.

APSES d’…